

« Compétences pour l'entreprise » ferme définitivement ses portes

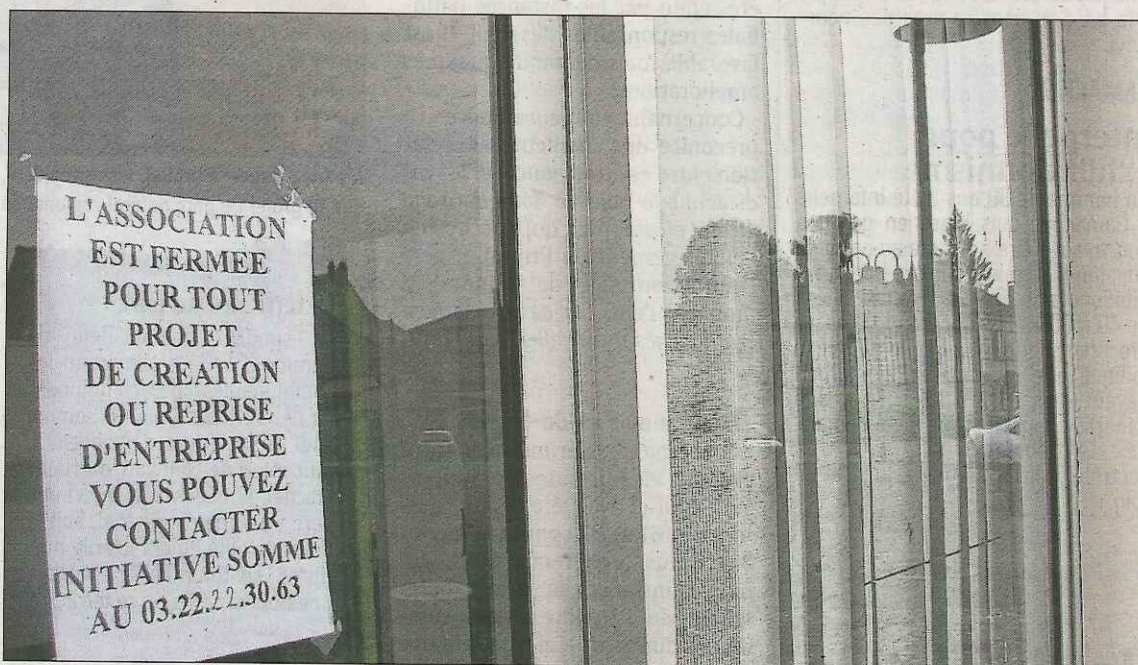
Basée à Chepy, dans le Vimeu, l'association venait en aide aux personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Une solution a été trouvée pour continuer à les soutenir.

Sabrina Holleville-Milhat a du mal à parler de l'association Compétences pour l'entreprise au passé. La structure qu'elle présidait, créée il y a 19 ans et basée à Chepy, dans le Vimeu, a été officiellement liquidée par le tribunal de commerce d'Amiens le 7 avril. La fin d'un long combat pour tenter de garder la tête hors de l'eau et trouver une solution pour continuer à aider les créateurs et repreneurs d'entreprise de Picardie maritime. « Experts-comptables, banquiers, architectes, assistants sociaux, juristes... Nous étions des bénévoles dans de nombreux domaines mobilisés pour aider les porteurs de projet, constate la responsable. L'association devait fêter ses vingt ans l'année prochaine. »

Mais ses finances ne lui en ont pas laissé le temps. Compétences pour l'entreprise était en sursis depuis déjà quelques années : « Nous dépendions uniquement des financements publics. Et il fallait d'abord dépenser et justifier les frais avant de pouvoir être remboursé », regrette Sabrina Holleville-Milhat. Pour faire face, l'association a pu compter sur les réserves parlementaires de quelques élus, pendant plusieurs années. Sa banque lui permettait aussi de bénéficier d'un crédit de 20 000 € pour avancer les fonds. Ce qui a au final précipité sa liquidation.

Arrêter l'activité, « un moment très difficile »

« La banque a refusé de renouveler cette ligne de crédit et m'a donné deux mois pour rembourser les 20 000 €, ce qui n'était pas possible. Le conseil d'administration a donc décidé d'arrêter l'activité, cela a été un moment très difficile », raconte l'avocate, bénévole depuis 17 ans. La colère est parfois difficile à contenir : « Il ne faut quand même pas que les banques oublient qu'avec la crise de 2008 on les a aidés à rester en vie... »



Les locaux de l'association Compétence pour l'entreprise étaient basés à Chepy.

Sur la vitrine du local de Chepy, un mot indique aux adhérents que l'association a stoppé son activité. Les deux salariées de Compétences pour l'entreprise ont été licenciées. Tous les ans, près de 300 porteurs de projets venaient ici pour trouver un soutien dans leurs démarches. « Environ un tiers d'entre eux arrivaient au bout de leur projet de création ou de reprise.

Dans tous les domaines : l'industrie, les professions libérales, les artisans, les auto-entrepreneurs... » Une fois lancés dans leurs activités, les entrepreneurs restaient souvent en contact avec l'association : « Ils revenaient vers nous lorsqu'ils voulaient embaucher, investir, grandir... Un système de parrainage des nouveaux permettait aussi de profiter de l'expérience des anciens. »

Il était donc « impossible de rester sur un tel échec et d'abandonner », assure Sabrina Holleville-Milhat. Qui s'est retroussé les manches pour trouver une solution et continuer à soutenir les entrepreneurs de Picardie maritime. Un partenariat avec Initiative Somme, une association départementale qui informe, guide, accompagne et forme les porteurs de projets, a été

« Être épaulé, ça ouvre des portes »

Christine Lucas a bénéficié du soutien de Compétences pour l'entreprise en 2008. Elle préparait alors la reprise de l'entreprise de pompes funèbres de Beauchamps. « L'association nous a aidés à faire les démarches. Et je peux vous dire que des papiers, il en faut ! » La gérante de l'entreprise reconnaît l'apport des bénévoles : « Cela a été plus facile, notamment pour ne pas oublier certaines démarches. Et quand on est épaulé, ça ouvre des portes. » Christine Lucas a de nouveau travaillé avec l'association de Chepy en 2012, lorsqu'elle a souhaité se développer en créant une chambre funéraire.



Christine Lucas : « Compétences pour l'entreprise a fait du travail pour nous aider. »



« L'objectif est de maintenir ce service au niveau local, la proximité était notre force » Sabrina Holleville-Milhat

noué. « L'objectif est de maintenir ce service au niveau local, assure Mme Holleville-Milhat. La proximité, c'est aussi ce qui faisait notre force. »

Des permanences à Chepy dès septembre

Claudine Jacob-Ternisien, la directrice de l'association samarienne, détaille le dispositif mis en place : « Les porteurs de projets peuvent s'adresser à M. Noiret (lire ci-dessous) qui assure le suivi. On se déplacera au cas par cas à Chepy et nous proposons une permanence tous les jeudis à Abbeville. » Par ailleurs, Initiative Somme proposera dès la rentrée de septembre « une présence régulière » à Chepy, dont les modalités restent à déterminer. « Nous allons continuer à nous appuyer sur le réseau des bénévoles », conclut la directrice. L'histoire n'est pas terminée.

V. HÉRY

► Les créateurs ou repreneurs d'entreprise de Picardie maritime peuvent prendre contact avec Initiative Somme, tél. 03 22 22 30 63 ou info@initiative-somme.fr. Contact possible avec Franck Noiret du centre d'économie rurale de Chepy. Tél. 03 22 26 01 80.